



FUPRO~BENIN

FEDERATION DES UNIONS DE PRODUCTEURS DU BENIN

✉ : 372 BOHICON ☎ : (229) 22 11 18 51 E-mail : fuproben@yahoo.fr Site web : www.fuprobenin.org

AVIS DE PARTICIPATION RICMA AGRI FINANCE 2018

La Fédération des Unions de Producteurs du Benin (FUPRO-BENIN) organise chaque année, les Rencontres Internationales de Courts Métrages sur l'Agriculture, événement par excellence de lobbyings à l'endroit des privés et de plaidoyer auprès des pouvoirs publics et à l'endroit des PTF. Ces rencontres constituent un espace international de cocktail de plateformes d'échanges et compétitions de films en lien avec les succès et les difficultés enregistrés au sein des différentes chaînes de valeurs en promotion dans nos filières agricoles. Une des innovations de cette 3^e Edition qui aura lieu du 25 au 28 septembre 2018 à Bohicon porte sur l'institution d'un salon aux produits financiers agricoles dénommés RICMA AGRI FINANCE qui constitue un espace de marketing social et une plate-forme de communication entre les acteurs du financement agricole en vue d'accroître la lisibilité des instruments financiers disponibles dans le secteur et favoriser des investissements massifs pour une production agricole responsable, durable et compétitive . Dans ce cadre le présent avis est lancé pour l'identification et la sélection des établissements financiers offreurs des produits et services financiers susceptibles d'animer ce salon.

1. ELIGIBILITE

Les critères d'éligibilité sont décrits comme suit :

- ☞ Etre un établissement financier (Banques, Assurances, Structures de microfinance, etc.) à caractère privé, public ou semi-public ;
- ☞ Etre régulièrement enregistré et disposer d'une autorisation d'exercer en République du Bénin ;
- ☞ Avoir envie de mieux communiquer avec les acteurs majeurs du monde agricole en vue d'identifier les leviers d'investissement et saisir les opportunités d'affaires.

2. DOSSIER DE SOUMISSION

Le dossier de soumission est composé de :

- ☞ un formulaire de demande de participation rempli (voire fiche de demande en annexe) : Il porte sur l'identité et les coordonnées de l'établissement financier, l'identité d'une personne de contact, la manifestation d'intérêt pour les différents volets d'activités des RICMA de façon générale et l'option de sponsoring choisi par l'établissement en fonction des objectifs de communication de l'entreprise ;
- ☞ une note synthèse de description de l'établissement financier (02 pages maximum) : elle comprend les volets suivants : (i) l'identité de l'entreprise (ii) les caractéristiques de l'entreprise (iii) les zones de couverture (iv) Les produits et services financiers offerts et les conditions d'accès ; (v) les opportunités que peuvent saisir les producteurs et les entrepreneurs agricoles.

Ces pièces sont déchargeables sur le site web de la FUPRO-BENIN www.fuprobenin.org.

3. SELECTION DES ETABLISSEMENTS

La **sélection** sera faite par une commission Ad hoc chargée de l'examen des dossiers de soumission. Une attention sera également portée aux principes généraux suivants : (i) innovation, (ii) **volonté**, (iii) **équilibre**.

Une **notification** sera faite aux établissements financiers retenus par écrit dans un délai d'une semaine après la clôture des soumissions.

4. OBLIGATIONS DES ETABLISSEMENTS FINANCIERS APRES SELECTION

Les soumissionnaires retenus, après le processus de sélection, **s'engageront** à :

- ☞ s'acquitter d'une contribution financière pour la participation à ce salon ;
- ☞ préparer sur la base de la note synthèse une communication power point de 10 min sur les produits financiers et services à exposer ;
- ☞ prendre en charge les frais inhérents au voyage et au séjour de leurs représentants ;
- ☞ assurer l'animation de leurs stands.

5. OBLIGATIONS DE LA FUPRO-BENIN

La FUPRO-BENIN **s'engagera** à ;

- ☞ prendre les dispositions pour faciliter la participation de l'établissement financier au présent salon à travers la mise à disposition du stand ;
- ☞ assurer la visibilité de l'établissement en fonction de l'option de sponsoring choisi ;
- ☞ préparer la communication et assurer le passage de la présentation des produits des établissements financiers ;
- ☞ prendre les dispositions pour garantir la sécurité des représentants de l'établissement financier tout au long des RICMA.

6. DATE LIMITE SOUMISSION, LIEU DE DEPOT

La soumission se fera en version électronique aux adresses suivantes **fuproben@yahoo.fr** copie à **ahqawiyy@gmail.com** au plus tard le 31 Août 2018. En Objet « **SOUMISSION POUR PARTICIPATION RICMA AGRI FINANCE 2018** » et en pièces jointes (i) le **formulaire de demande** de participation rempli et (ii) la **note descriptive de l'institution**.

Les dossiers en version papier, le tout dans une enveloppe sont également recevables au siège de la FUPRO-BENIN au plus tard le 31 Août 2018 à 18h30 min. Mention sur l'enveloppe de « **SOUMISSION POUR PARTICIPATION RICMA AGRI FINANCE 2018** ».

7. CONTACTS POUR INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires, prière se rendre au siège de la FUPRO-BENIN à Bohicon, quartier Honmèho, VONS face Sapeurs-Pompiers, ou contacter : Tél : +229 67 23 22 34 / 63 80 26 34 / 97 29 35 43 / 65 07 00 07 / 22 11 18 51 ou e-mail : **fuproben@yahoo.fr**

Bohicon le 01 juillet 2018

Président

Athanase AGUIYA

